



IMAG'IN

# La dématérialisation des pièces justificatives dans IMAG'IN

## Sommaire :

- Introduction
- **La "vue" Intervenant**
- La "vue" Gestionnaire
- Démonstration
- Des questions ?

# La gestion des PJ : vue Intervenant

## Le dossier de paie :

- Il en est de même en ce qui concerne le dépôt de justificatifs pour le **dossier de paie**, deux conditions doivent être réunies :
  - la **dématérialisation** des PJ pour dossier de paie est **autorisée**,
- et le **dossier de paie** de l'intervenant est **inactif** :

Dématérialiser les pièces justificatives pour le dossier paie  Oui  Non

Etat civil | Etablissements | Enseignements | Compétences | Indisponibilités | Disponibilités | Missions | Historique | Convocation | Dossier paie | Etats de frais

**Dossier paie pour code ministère 206**

Mode de paiement : ...

Code Administration : ...

Dossier financier actif : **Non**

**Dossier paie pour code ministère 238**

Mode de paiement : ...

Code Administration : ...

Dossier financier actif : **Non**

alors le bouton "Sélectionner et envoyer mes documents" est présent.

### Récapitulatif des pièces justificatives du dossier paie

#### Informations :



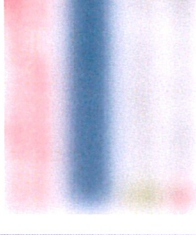
- Veuillez envoyer un IBAN au gestionnaire d'examen.
- Veuillez envoyer une copie de votre carte vitale au gestionnaire d'examen.

Sélectionner et envoyer mes documents

# La gestion des PJ : vue Intervenant

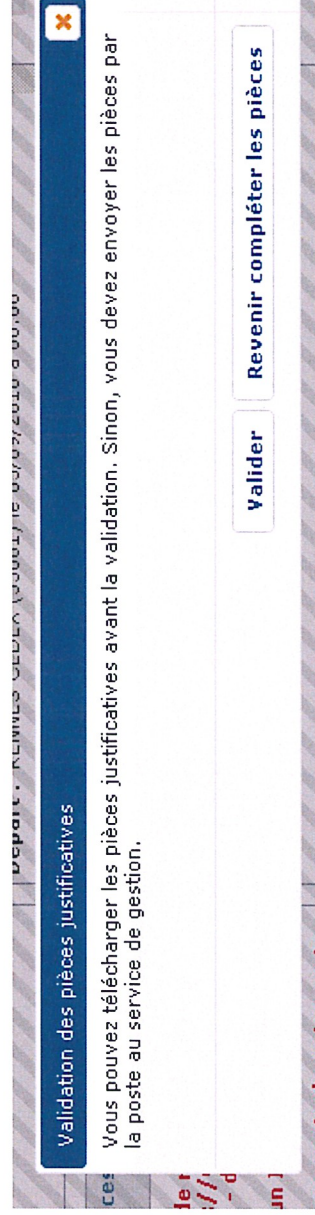
## Le dossier de paie (suite) :

- Les actions disponibles à l'intervenant sont **identiques** à celles offertes en gestion du frais de déplacement :
  - **ajout** de pièces,
  - **suppression**,
  - **consultation** des pièces déposées par le gestionnaire.

	Retour/Arrivée :
<p><b>Récapitulatif des pièces justificatives du dossier paie</b></p> <p><b>Informations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Veuillez envoyer un IBAN au gestionnaire d'examen.</li><li>- Veuillez envoyer une copie de votre carte vitale au gestionnaire d'examen.</li></ul> <p><a href="#">Sélectionner et envoyer mes documents</a></p> <p> <a href="#">carte_vitale.jpg</a></p> <p> <a href="#">copie_ribiban_gestionnaire.tif</a></p>	<p><b>Récapitulatif des I</b></p> 

# La gestion des PJ : vue Intervenant

- **Remarque** : le dépôt des pièces numérisées est une **proposition** faite à l'intervenant il ne s'agit pas d'une obligation, ce dernier pouvant toujours utiliser le courrier postal ...
  - ... **toutefois**, suite à la **validation de sa saisie**, si des pièces justificatives sont à envoyer et que la liste des pièces jointes est nulle, alors une pop-up d'information s'affiche,



rappelant à l'intervenant qu'il peut télécharger les pièces justificatives avant la validation ou les envoyer par la poste.

Les deux boutons affichés permettent soit de "**Revenir compléter les pièces**" ou bien "**Valider**" la saisie du frais tel quel (et envoyer les documents par la poste).



# La gestion des PJ : vue Intervenant

- L'intervenant conserve l'accès à l'ensemble des documents (origine intervenant ou gestionnaire) liés à sa mission **jusqu'à ce que le frais soit validé** (par lui ou par le gestionnaire).
- Il peut alors éditer le **Récapitulatif de l'état de frais** où il retrouvera la liste des pièces justificatives déposées. Si des documents ont été déposés par le gestionnaire ils sont aussi dans la liste, repérés par la mention "enregistrée par le gestionnaire".

Pièces à fournir	Factures de nuitées, billets de transport. Relevé d'identité bancaire (IBAN). Copie de carte vitale. Informations :
Pièces fournies	hotel_de_la_plage.pdf carte_vitale.jpg complément_gestionnaire_mis93171_ticket.png (enregistrée par le gestionnaire) copie_ribiban_gestionnaire.gif (enregistrée par le gestionnaire)

# La gestion des PJ : vue Intervenant

- Remarque : tant que son **dossier de paie** n'est pas actif, l'intervenant accède à l'écran récapitulatif du dossier de paie depuis **toutes** ses missions **non validées**. Il peut donc toujours en modifier les pièces, même s'il a validé d'autres frais entre-temps.

Mission N° 93172

Suivi Frais rémunération Frais déplacement

Récapitulatif des pièces justificatives du dossier paie

- Veuillez envoyer un IBAN au gestionnaire d'examen.  
- Veuillez envoyer une copie de votre carte vitale au gestionnaire d'examen.

Sélectionner et envoyer mes documents

carte\_vitale.jpg  
copie\_rib\_gestionnaire.png



Mission N° 93171

Suivi Frais rémunération Frais déplacement

Récapitulatif des pièces justificatives du dossier paie

- Veuillez envoyer un IBAN au gestionnaire d'examen.  
- Veuillez envoyer une copie de votre carte vitale au gestionnaire d'examen.

Sélectionner et envoyer mes documents

carte\_vitale.jpg  
copie\_rib\_gestionnaire.png